Bulletin d'information

n°03 - octobre 2025

Édito

Chères abonnées, chers abonnés,

Le monde de l'électricité évolue rapidement. Entre la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables et les nouvelles exigences fédérales, la distribution d'électricité vit une profonde mutation. Ces changements exigent des entreprises locales comme DransGrid qu'elles s'adaptent, innovent et planifient à long terme.

Dans ce contexte, notre rôle est d'assurer un réseau sûr, moderne et durable, tout en maintenant des tarifs maîtrisés. Ce troisième bulletin d'information vous présente les principaux sujets d'actualité : l'évolution des tarifs 2026, la mise en place du nouveau système de reprise de l'électricité solaire et des garanties d'origine, ainsi que le grand projet du poste de Pallazuit, essentiel pour renforcer la sécurité d'approvisionnement de toute la vallée.

Bonne lecture et merci de votre confiance!

Bertrand Coppey Direction déléguée



Modifications des tarifs 2026 : baisse du prix de l'énergie

DransGrid, gestionnaire de réseau de distribution (GRD) créé le 1^{er} janvier 2024, informe ses abonnés des communes d'Orsières, de Liddes et de Bourg-Saint-Pierre de l'évolution des tarifs électriques pour l'année 2026. **En moyenne, les tarifs baissent de 0.45 centimes par kilowattheure.**

Contexte général

Depuis 2021, les prix de l'énergie sur le marché ont fortement augmentés. Aujourd'hui, le contexte énergétique se détend progressivement mais les prix sont volatiles et restent supérieurs à la situation d'avant la crise.

Évolution du prix du réseau

Le tarif réseau correspond aux coûts d'exploitation, d'entretien et d'amortissement des infrastructures électriques, répartis selon l'énergie livrée. En 2026, une légère baisse des coûts est attendue, mais la consommation d'électricité devrait diminuer également. Ces deux effets se compensent.

Dès le 1^{er} janvier 2026, les coûts de comptage apparaissent séparément sur la facture

- 5 CHF/mois et par compteur (tarif simple ou double);
- 10 CHF/mois et par compteur (tarif avec composante puissance);
- 25 CHF/mois et par compteur (tarif moyenne tension).

Cette nouvelle ligne tarifaire est compensée par la baisse du tarif de base. Le tarif réseau restera donc stable en 2026.

Évolution des tarifs énergie

DransGrid se fournit en énergie auprès de son partenaire en approvisionnement SOGESA. Une légère baisse du prix d'approvisionnement a été annoncée par SOGESA pour 2026. Cette baisse a été reportée sur le consommateur final.

La composante énergie des tarifs électriques baissera de 0.4 ct./kWh (2.5%) en moyenne sur les tarifs 2026.

Évolution des taxes fédérales

Les taxes fédérales facturées par Swissgrid et Pronovo évoluent comme suit :

- Réserve fédérale d'électricité : +0.18 ct./kWh ;
- Services-systèmes : -0.28 ct./kWh ;
- Nouveau supplément « coûts solidaires » : +0.05 ct./kWh;
- Taxe énergie renouvelable : stable.

En finalité, les taxes fédérales baissent de 0.05 ct./kWh et s'élèvent à 2.765 ct./kWh en 2026.

En résumé

Trois éléments composent les tarifs électriques : le réseau, l'énergie et les taxes fédérales. Pour 2026, les tarifs du réseau sont stables, les tarifs de l'énergie baissent de 0.4 ct./kWh et les taxes fédérales baissent de 0.05 ct./kWh.

De ce fait, les tarifs cumulés baissent, en moyenne, **de 0.45 ct./kWh.**Pour le détail complet des tarifs, consultez : **www.dransgrid.ch/tarifs2026**





Prix de reprise de l'injection solaire

Dès 2026, la Confédération harmonise les règles de rétribution de l'électricité solaire injectée dans le réseau. La rétribution se fonde désormais sur le prix de marché trimestriel publié par l'OFEN. Un prix plancher de 6 ct./kWh est prévu pour protéger les petits producteurs.

- Pour 2026, DransGrid appliquera un plancher amélioré de 6.2 ct./kWh pour les trimestres durant lesquels le prix de marché est inférieur.
- Lorsque le prix du marché dépasse 6.2 ct./kWh, il sera appliqué comme prix de rétribution.
- DransGrid rachètera également les garanties d'origine solaire à 2.1 ct./kWh. Les producteurs, qui seront contactés personnellement par DransGrid, devront confirmer la cession de leurs garanties pour bénéficier de cette reprise.



Garanties d'origine : une procédure simple et essentielle

Les garanties d'origine (GO) sont des certificats délivrés par Pronovo qui attestent la source renouvelable et la provenance géographique de votre électricité. À partir de 2026, DransGrid rachète vos garanties d'origine solaires à 2.1 ct./kWh, en plus du tarif de reprise de l'énergie. Cette valorisation n'est effective que si vous confirmez le transfert de vos GO à DransGrid.

Concrètement:

- 1 Vous recevrez un e-mail de Pronovo avant la fin de l'année;
- Il vous suffira de cliquer sur le lien et de confirmer le transfert à DransGrid ;
- **3.** Cette confirmation doit être faite avant le 31 décembre 2025.

Sans cette confirmation, DransGrid ne sera pas en mesure de racheter vos GO. Si vous êtes producteurs solaires, une correspondance spécifique vous parviendra prochainement.

Le projet de Pallazuit : un pont pour l'avenir énergétique

La sécurité d'approvisionnement est une priorité pour toute la vallée d'Entremont. C'est pourquoi DransGrid, aux côtés des Forces Motrices du Grand-St-Bernard (FGB), des Forces Motrices d'Orsières (FMO) et de Swissgrid, s'engage dans un projet majeur : la construction du poste de couplage électrique de Pallazuit.

Un projet stratégique

- Relié au réseau international: le nouveau poste permettra de relier notre région au réseau de très haute tension de Swissgrid. Cette connexion renforce de manière significative la sécurité d'approvisionnement et d'évacuation d'énergie.
- **Modernisation régionale** : la ligne aérienne Orsières-Pallazuit sera convertie en 65 kV et rénovée afin d'assurer l'évacuation de la production indigène.
- Distribution locale renforcée: un poste moyenne tension/basse tension sera créé pour sécuriser
 l'alimentation des foyers et des entreprises de la région.



Un investissement durable

Le projet représente un investissement de près de 33 millions de francs, financé conjointement par les partenaires. Les équipements choisis ont une durée de vie estimée à 50 ans, garantissant la robustesse de l'infrastructure pour plusieurs générations.

Un calendrier ambitieux

Le calendrier actuel prévoit la mise en service du poste de Pallazuit en 2031, selon les étapes suivantes :

- 2026-2027 : études détaillées, appels d'offres et préparation ;
- 2028-2031 : chantier et mise en service progressive.

Le poste de Pallazuit constitue un point névralgique dans l'alimentation électrique de notre vallée. Il assurera une alimentation plus sûre, plus fiable et mieux intégrée dans le réseau suisse et européen.

